

REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY
(UGANC)

**RAPPORT D'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES DU CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN POUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DES MALADIES TRANSMISSIBLES
(CEA- PCMT)**

**FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE – ACCORDS DE DON N°D444-GN et DE CREDIT N°
6392-GN**

**RAPPORT D'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES
(EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023)**

VERSION DEFINITIVE



JUIN 2024



Cabinet d'Expertise Comptable & de Conseils



SOMMAIRE

Table des matières

I. TRAVAUX EFFECTUES ET NOUVELLES RECOMMANDATIONS.....	3
o Manuel de procédure de passation des marchés.....	4
o Planification de la Passation des Marchés.....	5
o Délai de validation du PPM.....	5
o Transmission du PV d'ouvertures des offres aux soumissionnaires.....	5
o Publication des résultats.....	5
o Information des soumissionnaires non retenus.....	6
o Réalisation des travaux.....	6
II. SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTERIEURES.....	7
1. Nécessité d'archivage systématique des pièces relatives aux marchés passés.....	7
2. Nécessité d'une mise à jour systématique du plan de passation des marchés.....	8
ANNEXE.....	10

A

**L'attention du
Professeur Alexandre DELAMOU
Directeur du CEA-PCMT/UGANC
Quartier Landreah/UGANC/Commune de Dixinn
République de Guinée/Conakry**

Revue de la passation des marchés passés par le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA- PCMT)

Monsieur le Directeur,

Conformément aux termes de référence de notre mission, nous avons procédé à l'examen des marchés initiés et conclus par la Coordination sur l'exercice 2023. L'objectif principal visé par la revue de la passation des marchés est d'apprécier la conformité entre les procédures de passation des marchés et les modalités de gestion des contrats appliquées et les dispositions légales et réglementaires.

I. TRAVAUX EFFECTUES ET NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Sur la base du dernier Plan de Passation des Marchés (PPM) validé par la Banque Mondiale (BM) le 21 Mars 2023 et d'une matrice de suivi de la passation et de l'exécution de l'ensemble des marchés conclus transmise par le Projet, nous avons sélectionné un ensemble de marchés que nous avons soumis aux différentes vérifications.

Nous avons ainsi effectué une revue des procédures mises en œuvre pour toutes les catégories de marchés, selon les étapes classiques suivantes :

- La planification des marchés ;
- L'appel à la concurrence, l'établissement de la liste de fournisseurs ;
- L'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés et contrats ;
- L'information des candidats des résultats des consultations et les publications des avis d'attribution ;
- L'établissement des marchés et contrats ;
- L'exécution physique et financière des marchés ;
- L'archivage des documents de passation des marchés.

Les marchés passés par le Projet au cours de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Catégories	Travaux	Fournitures et services assimilés	Prestation de services	Total
Nombre Total de marchés passés	02	03	00	05
Valeurs en GNF	9 533 727 538	1 528 110 000	00	11 061 837 538
Nombre Total de marchés audité	02	03	00	05
Valeurs en GNF	9 533 727 538	1 528 110 000	00	11 061 837 538
Taux de couverture en nombre	100%	100%	100%	100%
Taux de couverture en valeur	100%	100%	100%	100%

Ces marchés s'analysent comme suit en fonction de la méthode de passation mise en œuvre :

Mode de passation Type de marchés	Marchés passés par le Projet				Marchés audités par le Cabinet			
	MC/ED	AO	SCI	CF	ED	AO	SCI	CF
Travaux	0	02	0	0	0	02	0	0
Fournitures et services assimilés	0	03	0	0	0	03	0	0
Prestations de services	1	0	0	0	1	0	0	0
Total :	1	05	0	0	1	05	0	0

ED : Entente directe
MC : Marché Communautaires
AO : Appel d'Offres
SCI : Sélection de Consultant Individuel
CF : Consultation de Fournisseurs

Nos observations et commentaires se présentent comme suit :

- **Manuel de procédure de passation des marchés**

Le manuel de procédures n'est pas actualisé au regard des dispositions réglementaires de la République de Guinée en matière de passation des marchés et aux procédures de la Banque Mondiale. En effet, ledit manuel fait cas des procédures simplifiées (PSL, PSC et PSO), procédures qui n'existent pas dans la réglementation des marchés publics en République de Guinée et dans le règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (FPI).

Risque : Procédures non conformes aux dispositions du bailleur.

Recommandations : Nous recommandons au CEA-PMCT de procéder à une mise à jour du manuel de procédures conformément aux procédures nationales en vigueur et aux dispositions du Bailleur.

Réponse de la Direction :

Les dispositions seront prises pour réviser le Manuel de Procédures et soumettre pour ANO à l'AUA et la Banque avant la fin d'année 2024.

- **Planification de la Passation des Marchés**

La dernière version révisée du plan de passation de marchés (PPM) a reçu l'avis de non-objection (ANO) de Banque Mondiale (BM) à la date du 21 Mars 2023. Nos travaux ont été conduits sur la base de ce PPM.

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité et d'anomalie dans le processus de validation, de communication et de mise en œuvre des marchés planifiés au cours de l'exercice 2023.

- **Délai de validation du PPM**

Nos travaux ont relevé un retard dans la validation du Plan de Passation des Marchés (PPM). En effet le PPM a reçu l'ANO de la Banque Mondiale (BM) à la date du 21 Mars 2023, soit près de trois (03) mois après le début de l'année. Cette faiblesse a impacté le bon déroulement des activités du Projet

Risques : Retard dans l'exécution des activités planifiées/ Non atteinte des objectifs du Projet

Recommandations : Nous recommandons au projet de soumettre au Bailleur le PPM au plus tard le 31 Octobre de l'année N-1 afin d'obtenir l'ANO avant le début de l'exercice pour lequel il est élaboré.

Réponse de la Direction :

La direction générale prend bonne note de la recommandation.

- **Transmission du PV d'ouvertures des offres aux soumissionnaires**

Nous n'avons pas d'observation majeure à formuler sur cette étape dans la revue des marchés passés au cours de l'exercice 2023.

- **Publication des résultats**

Nos travaux ont relevé que les résultats relatifs au « **recrutement d'une firme en BTP pour réaliser les travaux de Construction du Bâtiment (Siège) du CEA-PCMT/UGANC (1- Prérequis et Processus menant à l'obtention des plans approuvés du Bâtiment et 2- Démarrage travaux: ouvrages et fondation) et à l'acquisition des mobiliers et matériels pour l'équipement intérieur des locaux**

rénovés du Guest House servant de logement aux étudiants et consultants étrangers, dans le cadre de renforcement de capacités opérationnelles du CEA-PCMT/FSTS/UGANC », n'ont pas été publiées par les mêmes canaux que l'avis d'appel d'offres (Le lynx, LA lance, 224 BUSINESS).

Risque : Remise en cause de la transparence de la procédure de passation.

Recommandations : Nous recommandons au CEA-PMCT de veiller à la publication des résultats par les mêmes canaux que ceux des avis d'appel d'offres. Au besoin, une dotation budgétaire complémentaire devrait être allouée à cette diligence.

Réponse de la Direction :

Pour les exercices à venir, les dispositions seront prises pour budgétiser la publication des résultats dans les mêmes canaux que ceux des avis d'appel d'offres.

- **Information des soumissionnaires non retenus**

Pour la plupart des marchés soumis à notre revue, cette diligence a été respectée ; cependant à l'avenir, nous recommandons à la Direction de veiller à obtenir systématiquement une décharge du courrier de transmission.

- **Réalisation des travaux**

Nos travaux ont relevé que la plupart des prestations ont connu des retards dans leur réalisation. En effet, le marché relatif aux « **travaux de Construction du Bâtiment (Siège) du CEA-PCMT/UGANC (1-Prérequis et Processus menant à l'obtention des plans approuvés du Bâtiment et 2- Démarrage travaux : ouvrages et fondation)** », prévu initialement pour durer six (06) mois est toujours en cours d'exécution à la date de nos travaux. (Juin 2024).

Risque : Retard dans l'atteinte des objectifs du projet.

Recommandations : Nous recommandons au CEA-PMCT de prendre des dispositions urgentes, en relation avec le prestataire, pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais.

Réponse de la Direction :

L'avancement des travaux est lié à la disponibilité des fonds. Cette disponibilité est souvent affectée par le retard des procédures de décaissement de la part de la Banque Mondiale mais aussi de l'absence d'une subvention de l'État permettant d'avoir un fonds de roulement. Le CEA-PCMT remontera cette recommandation aux autorités compétentes.

II. SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTERIEURES

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	ETAT DE MISE EN ŒUVRE			OBSERVATIONS	Statut	COMMENTAIRES DE LA COORDINATION
		Exécutée	Partiellement exécutée	Non Exécutée			
<p>1. Nécessité d'archivage systématique des pièces relatives aux marchés passés</p> <p>Conformément à la Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC) du projet CEA-PCMT/UGANC, les acquisitions de biens, travaux et services (autres que ceux de consultants) d'un montant inférieur à 10 000 (dix milles) dollars US doivent faire l'objet de cotation de trois fournisseurs (dans le cas de biens ou de services, autres que les services de consultants) ou de trois entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil) sous la forme de facture pro-forma ou de devis à partir de descriptions précises des fournitures, des travaux ou des services élaborés par le CEA-PCMT/UGANC.</p> <p>Nous avons relevé au cours de nos travaux, l'absence d'archivage systématique de certaines pièces de la procédure de cotation de trois fournisseurs concernant l'acquisition des services ci-après :</p>	<p>Pour toutes les dépenses d'acquisitions de biens et services dans le cadre de l'exécution des activités du projet, nous recommandons au management de veiller à l'archivage systématique des pièces justificatives relatives à toutes les étapes des procédures internes de passation de marchés de CEA-PCMT/UGANC.</p>		X		<p>Cette recommandation a été partiellement mise en œuvre. En effet, suite à notre revue des marchés passés en 2023, la mission d'audit note que le système d'archivage est moyennement satisfaisant.</p>	Reconduite	<p>La direction générale s'engage à œuvrer pour une meilleure perfection dans l'archivage des documents de marchés</p>

<ul style="list-style-type: none"> □ Sécurité et gardiennage des locaux ; □ Entretien et nettoyage des locaux. 							
<p>2. Nécessité d'une mise à jour systématique du plan de passation des marchés</p> <p>Nous avons relevé au cours de notre revue l'absence de mise à jour systématique du plan de passation des marchés conformément à l'exécution des étapes de la procédure</p>	<p>Au regard des risques identifiés, nous recommandons au management du projet de veiller à la mise à jour systématique du plan de passation des marchés conformément à l'exécution des étapes de la procédure</p>	<p>x</p>			<p>Cette recommandation a été mise en œuvre</p>	<p>Non reconduite</p>	<p>Néant</p>

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir les informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir et vous prions d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Fait à Abidjan, le 24 Juin 2024

POUR LE GROUPEMENT CE2C/PANAUDIT



CE2C
Cabinet d'Expertise Comptable & de Conseils
20 BP 1167 Abidjan 20
Tél : 27 22 46 78 08
Cel : 07 57 49 10 81
E-mail: infosproce2c@gmail.com

KONDRO Oura
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
CE2C - Associé-Gérant

ANNEXE

ANNEXE : LISTE DES MARCHES

Liste des Marchés passés – Année 2023

N°	Marchés passés	Budget Prévisionnel en \$	Montant du Marché en GNF
A	Marchés des Travaux		
1	Recrutement d'une firme en BTP pour réaliser les travaux de Rénovation d'un bâtiment R+1 pour servir de Guets House aux étudiants et consultants étrangers, dans le cadre de renforcement de capacités opérationnelles du CEA-PCMT/FSTS/UGANC - Lot 02: Premier Etage	\$ 65 000	650 902 563 GNF
2	Recrutement d'une firme en BTP pour réaliser les travaux de Construction du Bâtiment (Siège) du CEA-PCMT/UGANC. 1- Prérequis et Processus menant à l'obtention des plans approuvés du Bâtiment 2- Démarrage travaux: ouvrages et fondation	\$300 000	8 882 824 975 GNF
B	Marchés Biens et Services autres que Services de Consultants		
3	Fourniture, Installation et mise en service des équipements informatiques de la cabine IT des locaux de l'Unité du Gestion de Projet CEA-PCMT	\$38 000	369 500 000 GNF
4	Acquisition des mobiliers et matériels pour l'équipement intérieur des locaux rénovés du Guets House servant de logement aux étudiants et consultants étrangers, dans le cadre de renforcement de capacités opérationnelles du CEA-PCMT/FSTS/UGANC.	\$49 000	459 230 000 GNF
5	Acquisition d'un second véhicule 4x4 de services dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles du CEA-PCMT	\$80 000	699 380 000 GNF